

ARRETE MUNICIPAL 2018 / 16

ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION A L'OCCASION COURSES CYCLISTES

LE MAIRE D'AURIS EN OISANS,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,
- Vu la demande présentée par Oisans Tourisme – EPIC de la Communauté de Communes de l'Oisans en vue d'obtenir l'autorisation d'organiser les **mardis 17 juillet 2018 et 28 août 2018 de 9h00 à 12h00** des montées réservées aux cyclistes « Oisans Cols séries » sur la portion après le hameau des Perrons et arrivée vers la bergerie.
- Vu la demande présentée par Oisans Tourisme – EPIC de la Communauté de Communes de l'Oisans en vue d'obtenir l'autorisation d'organiser le **mardi 24 juillet 2018 de 9h00 à 12h00 des montées réservées aux cyclistes « Oisans Cols séries » pour la portion entre le village du Freney et la station d'Auris.**
- Considérant qu'il y a lieu pour assurer la sécurité des coureurs d'interdire la circulation sur les voies empruntées par cette course excepté les véhicules de secours, de gestion de l'ordre public, de gestion de la voirie et les véhicules de l'organisation.
- Vu l'intérêt général,

ARRETE :

Article 1 – Le **mardi 17 juillet et le mardi 28 août 2018 de 9h00 à 12h00**, la circulation est interdite à tous les véhicules motorisés (y compris les 2 roues motorisées) sur la route D25a de :

Après le hameau des Perrons (barrière existante permettant de fermer la route) jusque vers la bergerie, avant l'altiport de l'Alpe d'Huez (barrière existante permettant de fermer la route) excepté les véhicules de secours, de gestion de l'ordre public, de gestion de la voirie et les véhicules de l'organisation.

Article 2 – Le **mardi 24 juillet 2018 de 9h00 à 12h00**, la circulation est interdite à tous les véhicules motorisés (y compris les 2 roues motorisées) sur la route D211A de :

Entre le village du Freney devant l'hôtel le Cassini jusqu'à la station d'Auris

Article 2 - La gendarmerie de Bourg d'Oisans est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Auris en Oisans le 10/07/2018

Le Maire,
Yves Moiroux